Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 16 octobre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 22 octobre 2026 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 23 juillet 2026 ;
- Projet agrivoltaïque sur LURE / Vote d'une motion ;
- Dispositif des docteurs juniors / Mise à disposition des locaux ;
- Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique ;
- Création d'un fonds de concours rénovation énergétique ;
- Modification du tableau des effectifs / suppression du poste ;
- Etude relative à la stratégie fiscale et financière ;
- Mise à disposition des biens du service assainissement ;
- Roannaise de l'eau / Evolution des contributions GEMAPI ;
- Budget Général / Décision modificative ;

Séance de travail :
- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE